

MISSION HORS ENSEIGNEMENT (EXPERTISE) 2022/2023

FICHE DE POSTE : ANIMA75

MISSION

Contexte de mission

Le doctorant suivra la formation réglementaire en expérimentation animale organisée en septembre par Université Paris Cité, si possible dès le début de sa thèse et avant d'exercer sa mission. A l'issue de cette formation, il pourra justifier du niveau 'Concepteur de projet (Niv B)' dans son livret individuel de compétences et participera au dispositif réglementaire. Il assurera une partie de la surveillance journalière du bien-être des animaux notamment les fins de semaine et jours fériés. D'autre part il participera à la structure chargée du suivi du bien-être animal.

Type de mission hors enseignement (diffusion, valorisation, expertise) : **EXPERTISE**

Intitulé : **Participation au dispositif régissant l'expérimentation animale**

(cf. décrets et arrêtés de transposition de la directive 2010/63/UE publiés le 7 février 2013).

Description de la mission et de ses objectifs :

- Acquérir des compétences dans le domaine de l'expérimentation animale prioritairement, dès le début de sa thèse.
- Participer à la surveillance des animaux dans l'animalerie qui héberge(ra) les animaux utilisés par le doctorant dans le cadre de son projet de recherche.
- Participer au fonctionnement de la structure chargée du suivi du bien-être animal et ainsi acquérir des éléments utiles pour la suite du parcours professionnel et en particulier la rédaction de demande d'autorisation de projet.

Description des activités confiées au doctorant durant la mission

En concertation avec le responsable de l'animalerie d'affectation et dans le cadre du planning et des zones qui lui ont été définies, le doctorant sera chargé de :

- Contrôler le bon fonctionnement général des systèmes de stabulation et de maintien des paramètres d'ambiance, et plus généralement de rendre compte de tout dysfonctionnement majeur.
- Contrôler l'état de santé des animaux afin de repérer tout animal malade ou blessé et de prendre les mesures appropriées en prêtant une attention particulière à des cages éventuellement identifiées au préalable.
- Enregistrer ces contrôles selon les modalités définies par le site.
- Participer activement au fonctionnement de la structure chargée du suivi du bien-être animal.

Profil et compétences recherchés

Doctorant dont le projet de thèse implique, à court terme, l'utilisation et la manipulation de modèles animaux.

Motivation pour l'éthique et le bien-être animal.

Les doctorants inscrits en 3^e année de doctorat à la rentrée universitaire 2022/2023 ne sont pas prioritaires, et doivent déjà avoir validé la formation « Concepteur de projet » (niveau B) pour postuler.

Apport de la mission pour le projet professionnel du doctorant

La mission s'accompagne d'une formation réglementaire agréée de niveau 'Concepteur de projet' que le doctorant pourra valoriser dans la suite de son projet professionnel.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL – PRECISIONS SUR LA FORMATION

Durée de la mission : 1 an

Nombre de jours travaillés : 32 jours de travail effectif (*décret n° 2016-1173 du 29 août 2016 modifiant le décret n° 2009-464 du 23 avril 2009*)

Date du début de la mission : rentrée universitaire 2022/2023

Suivi de la formation « concepteur de projet » : **du 6 au 18 novembre 2022 inclus** à la faculté de Pharmacie de Paris.

Important :

- Au titre de l'année universitaire 2022/2023, la formation est financée à 100 % par le Département de formation des doctorants (DRIVE-CED) pour le doctorant recruté. Dans le cas de doctorant contractuel inscrit dans un autre établissement universitaire, le coût de la formation devra être pris en charge par le laboratoire du doctorant (coût : 1300€).

- La mission complémentaire d'expertise ANIMA75 est exclusivement réservée aux étudiants bénéficiaires d'un contrat doctoral (décret du 23 avril 2009 modifié en 2016).

- Les étudiants dont la thèse est financée par un autre financement (CDD, CIFRE, financement étranger, etc.) ne sont pas éligibles.

Lieu de travail : animalerie du site accueillant le laboratoire de recherche du doctorant.

14 sites possibles :

- Bichat CRI
- Bichat LVTS
- Buffon (IJM)
- Cochin
- Cordeliers (CEF)
- Faculté de Pharmacie (Pharmanima)
- HEGP (ERI)
- IPNP
- IRSL
- Lariboisière
- Necker / Imagine
- Robert Debré
- Saints Pères (CUSP)
- Villemin

Déplacement(s) à prévoir : non

CANDIDATURE

Le formulaire de candidature ci-joint, dûment complété et signé, à envoyer au plus tard le 6 juillet 2022, par voie électronique uniquement, à financement.doctorat.drive@u-paris.fr, accompagné des pièces suivantes :

- 1 lettre de motivation
- 1 CV
- 1 résumé du projet de thèse
- Et pour les candidats inscrits en 3e année de doctorat en 2022/2023 : 1 attestation de validation de la formation « Concepteur de projet » niveau B

Date limite de candidature : 6 juillet 2022 - 17h00

Aucun dossier transmis hors délai ou incomplet ne sera étudié.

----- Pour information -----

FINANCEMENT DE LA MISSION* - Mode de financement de la mission (rémunération complémentaire) :

- Financement par Université Paris Cité**
- Financement par la structure d'accueil
- Autre Financement :

(*) hors financement de la formation Concepteur de projet